

EXTRAIT D'UN
CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

JUIN

FÊTES FIXES

(Suite)

24. — S. JEAN-BAPTISTE

Les indulgences accordées aux fidèles à l'occasion de cette fête sont remises au jour de la solennité, le dimanche suivant ou précédent.

Œuvre des tabernacles (Montréal) : *confession et communion; visite et prière à l'église Notre-Dame-de-Pitié.*

Confrérie du Précieux-Sang : *confession, communion, visite (l vèpres) et prière.*

Confrérie du saint et immaculée Cœur de Marie : *confession et communion.*

Scapulaire bleu : *confession, communion, visite et prière.*

Objet de piété avec bénédiction apostolique : *confession, communion et prière.*

Objet de piété qui a touché quelque lieu de la terre sainte : *confession, communion et prière.*

Confrérie de la bonne Mort (Jésuites) : *confession et communion; visite et prière à l'église de la confrérie.*

Tertiaires franciscains : *confession et communion, visite à l'église de la fraternité.*

29. — Ss. PIERRE et PAUL, Ap.

Les indulgences accordées aux fidèles pour cette fête sont remises au jour de la solennité, le dimanche suivant.

Œuvre des tabernacles : *confession et communion; visite et prière à l'église Notre-Dame-de-Pitié.*

Confrérie du précieux Sang : *confession, communion, visite (l vèpres) et prière.*

ASTIQUES

archevêque de Montréal,

nt-Bernard-de-Lacolle;

Jean.